

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Allocution de M. Jean-Michel JUMÉZ, sous-préfet de l'arrondissement de Pointe à Pitre

Pointe à Pitre, le mercredi 24 avril 2019

Cette cérémonie de naturalisation est un moment important pour chacune et chacun d'entre vous et pour notre pays, la France, puisqu'il marque votre appartenance, désormais, à notre communauté nationale.

Aujourd'hui est pour vous l'aboutissement d'un parcours qui a débuté avec votre arrivée sur le sol français : certains pour y trouver du travail ou y faire des études, d'autres pour y fuir la guerre ou l'oppression, d'autres encore pour des raisons plus privées.

Vous auriez pu continuer à garder votre statut d'étranger vivant régulièrement sur notre sol mais vous avez choisi une autre voie, celle de devenir français.

C'est une belle et grande décision.

C'est une décision qui témoigne d'une volonté profonde de rejoindre notre communauté nationale en adhérant à son mode d'existence et à ses lois.

C'est un acte essentiel de votre vie qui vous engage et qui engage aussi vos enfants et les générations qui suivront.

Cette cérémonie est également importante pour la France.

Car notre nation va s'enrichir de vos forces, de votre culture et de vos expériences personnelles.

Avant vous, beaucoup d'hommes et de femmes, venus d'ailleurs et d'origines diverses ont adopté notre nation, l'ont enrichie de leurs forces, de leur culture et de leurs expériences professionnelles, ont contribué à son dynamisme, l'ont aimée et l'ont servie au point, parfois, dans les périodes tragiques de l'histoire de France, de donner leur vie pour la défendre.

C'est pourquoi, au nom du président de la République, je vous dis que la France est heureuse et fière de vous accueillir en son sein.

Elle croit en vous et compte sur vous pour lui apporter le meilleur de vous-même.

Devenir français n'est pas une simple formalité administrative.

C'est un acte fondamental, un acte qui engage, un acte qui vous engage personnellement, au plus profond de votre esprit et de votre cœur. En effet, devenir français, c'est bénéficier des droits propres à tous nos concitoyens.

Mais devenir français, c'est aussi prendre conscience que chaque citoyen a également des devoirs.

Le premier, c'est le respect de la loi.

La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, de religion, de sexe.

Elle respecte toutes les croyances.

Liberté, égalité, fraternité : cette devise de la République est désormais la vôtre.

Dans un monde de plus en plus soumis à la violence, à la misère et à la souffrance, cette devise prend tout son sens.

Ensemble, nous devons la servir, la protéger et la faire grandir, tout faire pour répandre cette devise comme rêvaient de le faire ceux qui l'ont imaginée, en 1789, en même temps qu'ils proclamaient la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Et quand on dit les hommes, il s'agit bien évidemment aussi des femmes : toutes les femmes et tous les hommes ont les mêmes droits.

Devenir français, **c'est également s'intégrer pleinement à notre pays.**

La citoyenneté vous confère ainsi le droit de décider de l'avenir de notre pays par le droit de vote. Ce droit acquis jadis contre les tyrannies, il faut l'exercer : c'est tout autant un devoir qu'un droit.

Ce droit vous l'assumez également au niveau européen, car en devenant français, vous devenez aussi des citoyens de l'Union européenne, espace de liberté, de paix, de prospérité.

Devenir français, c'est bien entendu également s'engager à acquérir la maîtrise de notre langue.

Le français est la langue de tous nos concitoyens, vos concitoyens.

Notre devoir est de faire vivre cette langue qui est le fondement d'une culture que nous devons transmettre, dans toute sa richesse et sa pureté, aux générations futures.

Devenir français, c'est aussi vous inscrire dans le projet d'une France moderne qui porte ses valeurs avec détermination et respect, une France qui avance, dans un monde difficile, par ses capacités d'intelligence et de travail.

Chaque homme et chaque femme de notre communauté nationale doit participer à cet avenir commun.

Vous avez demandé à rejoindre notre communauté nationale et la France vous dit oui.

C'est un honneur qu'elle vous fait. Soyez en dignes. Mais votre choix nous honore aussi.

Je suis heureux et fier de vous accueillir parmi nos concitoyens dans notre pays, la France.

Ce pays, aimez-le de tout votre cœur, protégez-le, servez-le.

Je vous demande, donc, mes chers compatriotes, au nom de la République Française, de ne jamais oublier que votre nouvelle patrie, qui apportera tant, a besoin que vous la serviez avec enthousiasme et fidélité.

À présent, nous allons procéder à la remise de votre décret de naturalisation, puis je vous inviterai à vous lever pour que nous chantions ensemble notre hymne national, la Marseillaise.